Rapport d'évaluation

Bilan du plan d'aide à la réussite (2000-2003)

du Cégep Beauce-Appalaches

Mars 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 16 mars 2004, la Commission a évalué le bilan que le Cégep Beauce-Appalaches a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et elle formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les étudiants du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun étudiant ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'étudiants susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Tous les indicateurs de réussite des cours ont augmenté au cours de la période considérée. Le taux maximal en particulier a augmenté de plus de 11 points. La progression est de 5,4 points pour les taux « fort et maximal » réunis et de 4,2 pour le taux global. Légèrement inférieur à celui du réseau, ce dernier le dépasse en 2002. Les résultats sont légèrement supérieurs aux cibles fixées par le Collège pour 2001 et 2002.

La réinscription au troisième trimestre

Le taux de réinscription au troisième trimestre pour l'ensemble des programmes a augmenté légèrement pour atteindre 86,3 %, dépassant ainsi de 2,3 points la cible fixée pour 2001. Dans les programmes ciblés, il augmente en *Sciences humaines*, *Techniques administratives* et *Informatique*; il oscille en *Techniques d'éducation à l'enfance*; il est stable en *Accueil et intégration*; il diminue en *Soins infirmiers* où la cohorte rassemble toutefois moins de 30 étudiants. Les résultats se maintiennent dans les autres programmes du Collège, sauf en *Génie civil et en Production manufacturière* qui enregistrent une diminution; l'effectif est toutefois insuffisant pour porter un jugement. Selon le Collège, l'amélioration de la réussite des cours en *Sciences humaines* peut expliquer le bon résultat obtenu. Il estime par ailleurs que certaines diminutions peuvent s'expliquer par une moyenne générale au secondaire (MGS) plus faible.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. On observe une amélioration des taux de la dernière cohorte, en particulier pour le taux de diplomation deux ans après la durée prévue incluant le DEP; pour l'ensemble de la population, la cible fixée de 75 % pour 2004 est atteinte.

Appréciation des résultats obtenus

Le Collège se montre satisfait des résultats obtenus pour la réussite des cours à la première session et pour la réinscription en 3e session. Il a atteint la majorité de ses cibles et ses taux sont supérieurs à ceux de l'ensemble du réseau public. Il a l'intention d'examiner plus particulièrement la réinscription en 3e session dans les programmes ciblés. La Commission souligne la progression des indicateurs qui ont été touchés par des mesures du plan, surtout la réussite en première session. Elle note avec intérêt l'intention du Cégep d'analyser la situation dans les programmes ciblés.

La mise en œuvre

Le Collège estime que, dans l'ensemble, la mise en œuvre du plan a atteint les objectifs fixés, grâce en particulier à l'adhésion de l'ensemble des intervenants et à la collaboration étroite de l'équipe professorale. Il souhaite améliorer l'analyse de la situation dans les programmes ciblés, répondre aux besoins de perfectionnement des enseignants et implanter de nouvelles mesures. L'examen de la réalisation des mesures et des résultats obtenus amène la Commission à conclure à l'efficacité de la mise en œuvre du plan. Elle souligne notamment la capacité à rajuster les actions rapidement, le cas échéant, afin d'en améliorer l'efficacité.

L'efficacité des mesures

Selon le Cégep, les mesures les plus efficaces pour la réussite des cours sont notamment : l'analyse du profil des nouveaux inscrits pour dépister les étudiants à risque; les mesures en français (ateliers de grammaire et rédaction, tutorat par les pairs); la session d'accueil et d'intégration orientée vers un encadrement personnalisé. Il considère aussi que les mesures suivantes favorisent la réinscription en 3^{e} session et la diplomation : le contrat pédagogique et ses mesures d'encadrement individualisé, le tutorat par les pairs et les activités des centres d'aide en français et en philosophie; les mesures relatives au développement du sentiment d'appartenance et la mobilisation des équipes disciplinaires dans les programmes techniques; la sensibilisation des étudiants, parents et employeurs sur la réussite. Le Cégep dégage comme caractéristiques communes l'encadrement personnalisé, en particulier chez les garçons à risque, et la mobilisation de tous les intervenants.

La Commission considère que le Cégep a réalisé une bonne évaluation de l'efficacité de la mise en œuvre des mesures et de leur résultat. Elle note l'attention portée à l'opinion des étudiants et des intervenants et la capacité à apporter au besoin des ajustements afin d'atteindre les objectifs souhaités. Elle partage les conclusions du Collège sur les mesures jugées les plus efficaces et sur leur contribution à l'amélioration de la réussite à la première session. Elle souligne en particulier l'accent porté sur l'encadrement individualisé qui permet la réalisation de mesures centrées sur la relation maître-élève, et l'importance accordée à la mobilisation des intervenants et à la cohérence des actions. La Commission encourage le Collège à réaliser les actions qu'il a identifiées pour son prochain plan, en particulier celles relatives à certains programmes et à des clientèles ciblées, y compris les « presque » diplômés.

Conclusion

Les indicateurs touchés par les mesures du plan ont progressé, en particulier la réussite des cours à la première session. La mise en œuvre du plan a favorisé la mobilisation des intervenants du milieu interne et externe envers la réussite des étudiants. Le suivi étroit de l'efficacité des mesures a favorisé la cohérence des interventions et il a permis, au besoin, de les adapter rapidement afin d'atteindre leurs objectifs.

La Commission souligne l'efficacité des stratégies et mesures réalisées dans ce premier plan d'aide à la réussite. Elle invite le Cégep à inscrire dans son prochain plan les actions qu'il a déterminées, en particulier celles relatives à certains programmes et à des clientèles ciblées. La Commission souligne enfin l'accent mis sur l'encadrement individualisé centré notamment sur la relation maître-élève et elle note l'intention de réaliser des activités de perfectionnement répondant aux besoins exprimés par les enseignants.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Claude Marchand, agent de recherche